



## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Produit de lavage et de nettoyage

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	SCHOLL Concepts GmbH	
	Polish & Pad Manufaktur	
Rue:	Maybachstrasse 7	
Lieu:	D-71686 Remseck	
Téléphone:	+49 (0) 7141 29299 - 0	Téléfax: +49 (0) 7141 29299 - 10
e-mail:	sds@schollconcepts.com	
Internet:	www.schollconcepts.com	

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 89 19240 (Giftnotruf Technische Universität München)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

éthylènediaminetétraacetate-de-tétra-sodium

métasilicate de disodium

Cocamidopropyl betaine

hydroxyde de sodium

Mention Danger

d'avertissement:

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### Pictogrammes:



### Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P315

Consulter immédiatement un médecin.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P332+P313

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P501

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

**RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-02-8	éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium			5 - < 10 %
	200-573-9	607-428-00-2	01-2119486762-27	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, STOT RE 2; H332 H302 H318 H373			
6834-92-0	métasilicate de disodium			1 - < 5 %
	229-912-9	014-010-00-8	01-2119449811-37	
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335			
61789-40-0	Cocamidopropyl betaine			1 - < 5 %
	931-333-8		01-2119489410-39	
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H318 H412			
1310-73-2	hydroxyde de sodium			< 1 %
	215-185-5		01-2119457892-27	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A; H290 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-02-8	200-573-9	éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium	5 - < 10 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 1780-2000 mg/kg		
6834-92-0	229-912-9	métasilicate de disodium	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1372 mg/kg		
61789-40-0	931-333-8	Cocamidopropyl betaine	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg		
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium	< 1 %
	dermique: DL50 = 1350 mg/kg; par voie orale: DL50 = >191 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 5 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 5		

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

5 % - < 15 % EDTA et sels, < 5 % agents de surface amphotères, < 5 % agents de surface non ioniques.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**



## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### Indications générales

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Jet d'eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, corrosif

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection

### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

#### Information supplémentaire

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Acide fort. Base forte.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 15-25°C



THE SCIENCE OF GLOSS

Page 6 de 17

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n

Date de révision: 10.03.2021/Numéro de révision:2,02

PDF Date d'impression: 10.03.2021

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-02-8	éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,5 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	3 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,6 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	1,2 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	25 mg/kg p.c./jour
6834-92-0	métasilicate de disodium			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	6,22 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,49 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,55 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
61789-40-0	Cocamidopropyl betaine			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	8,22 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,33 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,45 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,833 mg/kg p.c./jour
1310-73-2	hydroxyde de sodium			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1 mg/m <sup>3</sup>

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
64-02-8	éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium	
Eau douce		2,2 mg/l
Eau de mer		0,22 mg/l
Sol		0,72 mg/kg
6834-92-0	métasilicate de disodium	
Eau douce		7,5 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		7,5 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
61789-40-0	Cocamidopropyl betaine	
Eau douce		0,00032 mg/l
Eau de mer		0,00032 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,219 mg/kg
Sédiment marin		0,0219 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Porter des gants de protection/des vêtements de protection. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un





## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèles de gants recommandés : Dermatrill P 743, Epaisseur du matériau des gants 0,2 mm, level 2 >= 30 min. (DIN EN 374)

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	bleu
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur (à 20 °C):	13

#### Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	non déterminé

#### Inflammabilité

solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

#### Température d'inflammation spontanée

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé

#### Propriétés comburantes

Non comburant.



## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

Pression de vapeur: (à 20 °C)	non déterminé
Pression de vapeur: (à 50 °C)	non déterminé
Densité:	1,06 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	facilement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b> non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	non déterminé

### 9.2. Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

Gel

### 10.5. Matières incompatibles

Acide fort. Base forte. Comburant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-02-8	éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium				
	orale	DL50 1780-2000 mg/kg	Rat	ECHA	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
6834-92-0	métasilicate de disodium				
	orale	DL50 1372 mg/kg	Souris	ECHA	
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Rat	ECHA	EPA OPPTS 870.1200
61789-40-0	Cocamidopropyl betaine				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	ECHA	OECD 401
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	ECHA	EPA,2001
1310-73-2	hydroxyde de sodium				
	orale	DL50 >191 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 1350 mg/kg	Lapin		

### Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Provoque de graves lésions des yeux.

### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
6834-92-0	métasilicate de disodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2320	96 h	Gambusia affinis (Poisson moustique)	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	207 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1700	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA
61789-40-0	Cocamidopropyl betaine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2 mg/l	96 h	Danio rerio	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	48 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	6,4 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA
1310-73-2	hydroxyde de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	45,4	96 h	Onchorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	30-100	48 h	Saltwater Shrimp	ECHA

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64-02-8	éthylenediaminetétraacetate-de-tétra-sodium			
	OECD 302E	0-10%	28	ECHA
	Difficilement biodégradable.			
61789-40-0	Cocamidopropyl betaine			
	OECD 301D	84%	30	ECHA
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
6834-92-0	métasilicate de disodium	-0,43

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination


Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### L'élimination des emballages contaminés


Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1719
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C5
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1719
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C5
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1719
--------------------------	---------

## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE, SOLID)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
**Étiquettes:** 8



Dispositions spéciales: 223, 274  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité exceptée: E1  
 EmS: F-A, S-B

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1719

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE, SOLID)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
**Étiquettes:** 8



Dispositions spéciales: A3 A803  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
 Passenger LQ: Y841  
 Quantité exceptée: E1  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation



## RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 0,04 % (0,424 g/l)

2004/42/CE (COV): 0,04 % (0,424 g/l)

#### Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants

EU / Schweiz	oui
Taiwan	inconnu
New Zealand	inconnu
USA	inconnu
Canada	inconnu
Australie	inconnu
Japan	inconnu
China	inconnu
Korea	inconnu
Philippines	inconnu

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,15.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods



**RAPID Plus Engine & Chassis Cleaner**

IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)  
© BY SCHOLL Concepts GmbH